Déclaration gouvernementale :

« Œuvrer à la confiance »

31 décembre 2008

L'année qui s'achève aujourd'hui a été marquée par la crise financière mondiale la plus grave depuis les années trente du siècle passé. Cette crise a généré un sentiment d'insécurité auquel personne n'était préparé, et auquel les autorités de nombreux pays ont été contraintes de réagir rapidement. Sur le plan de la politique intérieure, cette année a été caractérisée par l'incertitude, notamment à la suite de plusieurs crises politiques et des conséquences de la crise financière.

Il est donc essentiel d'offrir aux citoyens un sentiment accru de sécurité et de confiance, d'autant que nous sommes de plus en plus confrontés, à l'heure actuelle, aux conséquences socio-économiques des chocs financiers, surtout au niveau de l'emploi.

A la suite de la crise financière, la récession économique est en grande partie due à un manque de confiance dans l'avenir de la part des consommateurs et des investisseurs. Bien que la Banque nationale ait annoncé pour l'année prochaine une croissance d'environ 1.5 % des revenus réellement disponibles des ménages, l'hésitation persiste malgré la baisse de l'inflation et les mesures du gouvernement précédent.

Par ailleurs, bien que les taux d'intérêt proposés pour l'investissement et l'habitation aient rarement été aussi bas, on constate que ces derniers font également preuve d'une grande réticence. Heureusement, notre pays est membre de l'eurogroupe, qui a créé une zone de sécurité monétaire sans laquelle les conséquences économiques de la crise financière auraient été plus dramatiques. L'euro est une grande opportunité pour l'Union et pour notre pays.

Mais si le manque de confiance est une cause importante de la récession économique, le rétablissement de cette confiance peut aussi entraîner un vif redressement par la suite. Les autorités au sein de l'Union européenne et dans d'autres pays peuvent, grâce à une politique ciblée de relance économique, contribuer à améliorer les perspectives d'emploi et d'activité économique. Le précédent gouvernement a conçu un tel projet. Il doit être exécuté aussi vite que possible. Les partenaires sociaux ont contribué à instaurer un climat de plus grande sécurité en concluant en des temps difficiles un accord interprofessionnel dans le cadre duquel un équilibre a été trouvé entre la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat. Cet accord doit également être exécuté aussi vite que possible. Il est important que le

modèle de concertation fonctionne aussi dans des temps de revers économiques, modèle qui est, parallèlement au marché et aux pouvoirs publics, un important pilier de notre système socio-économique. L'emploi est l'objectif de cet accord social. C'est aussi l'objectif premier du gouvernement. A cette fin, des efforts devront être poursuivis en vue du soutien des PME.

Tous ces éléments sont des fondements permettant précisément de donner et d'avoir plus de confiance dans l'avenir. Il est évident qu'une petite économie ouverte comme la nôtre, qui est tellement dépendante de l'économie mondiale, attend une reprise de l'activité en premier lieu en Europe. Les efforts fournis ces dernières semaines doivent y contribuer. Nous devons créer toutes les conditions dans notre pays afin de pouvoir profiter au maximum de ce redressement.

Plus que jamais, en cette période difficile, la sécurité sociale doit être renforcée afin de jouer son rôle de rempart contre le risque de basculement dans la pauvreté et l'endettement qui guette un nombre accru de nos concitoyens. La sécurité sociale est un élément essentiel de confiance dans l'avenir.

Le Gouvernement se réjouit des résultats de la concertation entre les mutualités et les prestataires de soins. Cet accord permet de garantir la sécurité tarifaire et des réinvestissements visant à améliorer l'accès aux soins. Ici aussi, il est réjouissant que le modèle de concertation fonctionne.

D'autre part, le Gouvernement poursuivra l'effort entrepris pour relever le niveau des pensions. La Conférence nationale Pensions qui est en cours permettra de conforter la viabilité de notre système de pensions.

Au fil de cette dépression économique, nous ne pouvons absolument pas perdre de vue les objectifs à long terme en matière de vieillissement et de climat. A cet égard, le gouvernement défendra une politique ambitieuse de développement durable et de lutte contre le changement climatique.

C'est ainsi qu'il est nécessaire que nous nous inscrivions pleinement dans le cadre du plan climat que l'Union européenne vient d'adopter. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le plan de relance du gouvernement précédent comportait à cet effet une série d'impulsions. Dans le cadre d'une politique à plus long terme, nous devons travailler, au cours des semaines et des mois qui suivent, à un plan permettant de résorber le déficit budgétaire structurel. La confiance englobe aussi la confiance dans nos institutions. C'est pourquoi le groupe de travail dirigé par M. Lamfalussy doit formuler des propositions en vue de renforcer la structure financière.

Aujourd'hui, le rôle irremplaçable des pouvoirs publics en tant que gardien ultime de l'intérêt général est clair dans le cadre de notre système socio-économique, qui a assuré un niveau tellement élevé de prospérité et de bien-

être pour notre pays. La confiance s'installe aussi grâce au respect de règles éthiques en matière de gestion de l'épargne et de rémunération de la direction. La confiance est aussi nécessaire en ce qui concerne le fonctionnement de la justice. D'importantes réformes ont déjà été réalisées ces dernières années. Sous le précédent ministre de la Justice Jo Vandeurzen, de nouvelles initiatives de grande valeur en matière de réformes ont été prises, initiatives qui doivent être menées à bien.

C'est à nouveau dans le cadre du rétablissement de la confiance dans les institutions que le gouvernement invitera le Parlement à prendre une initiative en vue d'installer une commission d'enquête parlementaire sur la problématique de la séparation des pouvoirs et les problèmes qui se sont posés récemment à cet égard. Cette enquête doit se dérouler de manière sereine et impartiale. Le gouvernement suggère de faire appel à des experts en vue d'établir un rapport préalable et de travailler dans un laps de temps donné. Pour l'enquête sur les banques et la crise financière, la Chambre a déjà décidé le 5 décembre dernier de créer une commission spéciale mixte. Dans ces deux domaines, il s'indique vivement de formuler des propositions de politique.

Le bon fonctionnement de nos institutions dépend également de l'efficacité de la structure de l'État. Ces dernières décennies, notre système fédéral a connu une évolution telle que le flux de dépenses géré par les Régions et les Communautés représente plus de 11 % du PIB. Les compétences déjà étendues de ces entités leur permettent d'ailleurs de coopérer très activement au programme de relance économique. Dans cette optique, il est important, d'une part, que le dialogue communautaire soit rapidement relancé et donne des résultats avant les élections régionales. Il convient de conclure des accords partiels dans des domaines comme, par exemple, le marché du travail, la politique des grandes villes, la justice -dans lesquels des progrès importants ont déjà été enregistrés -, parallèlement à ce qui avait été convenu durant l'année écoulée et à la résolution des derniers problèmes qui se posaient en la matière.

D'autre part, ainsi que l'avait demandé le Sénat en mai dernier, il s'impose de créer rapidement, au sein du Comité de concertation saisi d'un conflit d'intérêts sur les propositions de loi relatives à la circonscription électorale de BHV, un groupe chargé d'élaborer des propositions de solutions. Les conclusions de ce groupe devront être examinées et mises en œuvre dès l'été 2009.

Il était essentiel de constituer rapidement un nouveau gouvernement, afin de rétablir la stabilité en ces temps d'insécurité économique. Le gouvernement mettra en œuvre, dans son intégralité, l'accord de gouvernement du gouvernement précédent, auquel l'ancien Premier ministre, Yves Leterme, a fourni une contribution importante. Il va de soi que le gouvernement prendra, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, de nouvelles

initiatives en vue de relever les défis que pose la crise à l'économie et à l'emploi.

Le gouvernement demande la confiance afin de pouvoir entamer cette tâche en des temps particulièrement difficiles et de la mener à bien dans le courant de la législature actuelle.